Titre TSIBH - Certification Professionnelle- - Code NSF 255r

Processus VAE-VES

Quoi	*Documents*	*Qui*	*Quand*
Le candidat établit son dossier **d'orientation**			
L'UTC se prononce sur la recevabilité / faisabilité de la demande et informe le candidat • Analyser la demande • Lire l'auto-évaluation • Estimer les chances de validation	VAE-UTC Dossier d'orientation VAE-VES-TSIBH Auto-éval.pdf	Commission d'orientation	Avril & Juin
Le candidat établit son dossier **métier**	Accompagnement possible		
Jury VAE-VES TSIBH : • Analyser le dossier métier • Auditionner le candidat • Identifier les compétences prouvées • Prononcer les validations : • Totale : le titre TSIBH est délivré • Partielle : compléments à fournir	VAE-UTC Dossier-metier VAE-VES-TSIBH Auto-éval.pdf Titre TSIBH	Candidat(e) Jury VAE-VES	Avril & Juin
Le candidat suit les prescriptions du Jury VAE **pour compléter ses compétences** A la fin, il se représente à la VAE-VES	Compléments de compétences VAE-VES-TSIBH Auto-éval.pdf		Délai maximal de 5 ans